



Commission

Environnement, Equipements, Projets Urbains et Urbanisme

5 décembre 2022

N° de référence : FG/CC/IB/2022-11-25

Objet : Convocation Commission n° 3

Mesdames et Messieurs les membres de la Commission n°3 Environnement Equipements Projets Urbains

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine commission se réunira le

Lundi 5 décembre 2022 à 19 heures
En salle du conseil municipal en mairie

Ordre du jour :

- VOIRIE ET MOBILITES :
 - Offre de transport en commun évolution

- ANNEAU HISTORIQUE
 - Discussion sur le foncier

- TRANSITION ECOLOGIQUE
 - Convention SOL/ALTE-69 la CCVG bénéficie annuellement d'un nombre de jours dédiées à l'organisation d'actions, d'ateliers, conférences, visites autour des thématiques de la transition écologique : Voir pour les actions à organiser pour 2023

- BUDGET
 - Bilan budgétaire 2022 et prévision investissement 2023

- Questions diverses

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, Chers Collègues, mes salutations distinguées.

Françoise Gauquelin
Maire de Millery



OFFRE DE TRANSPORTS

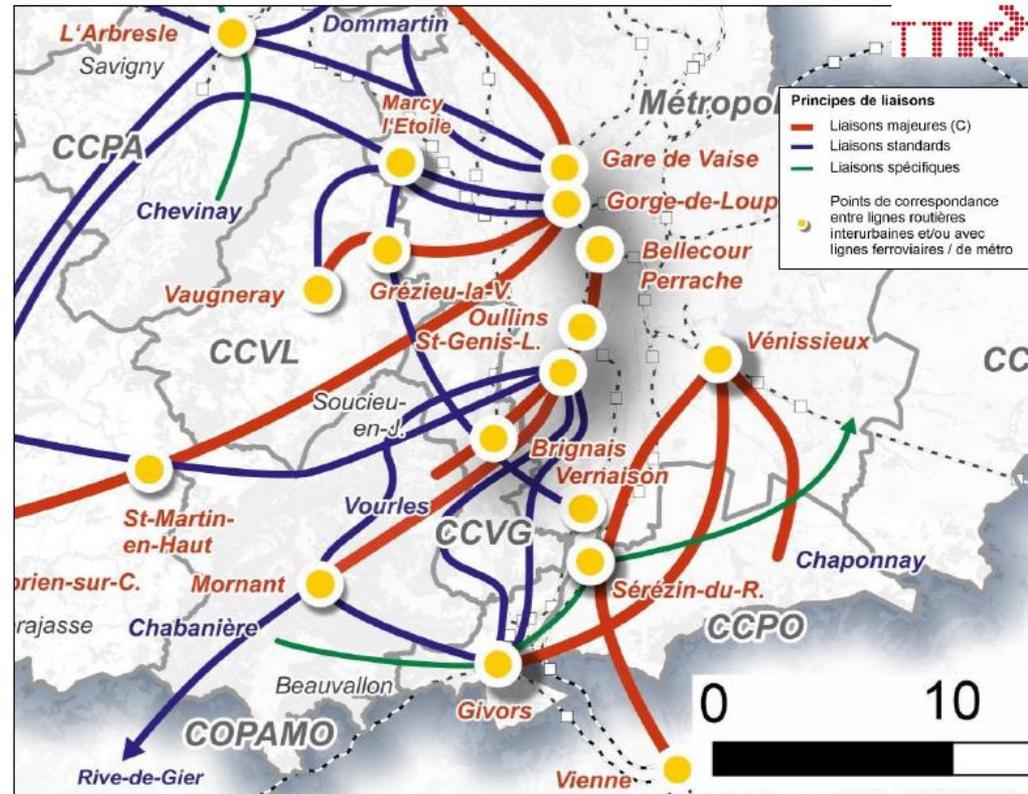
Rappel travail réalisé début 2021 de compilation des besoins et offres de TC sur le territoire (CCVG : territoire pilote qui a été l'un des premiers à proposer des scénarios)

Objectif : adaptation de l'offre à compter de la rentrée de septembre 2023

Méthode :

- recensement des attentes exprimés par les territoires
- Partage des conclusions automne 22 + concertation / territoire
- Octobre 22 à mars 23 : analyse et propositions par le SYTRAL
- Mai-juin : Proposition des scénarios définitifs et validation en conseil d'administration du SYTRAL

- **Amélioration de la desserte** des principaux pôles générateurs actuels / en développement
 - Centres-bourgs, ZA
 - Accès rapide aux hôpitaux sud et au centre-ville de Lyon
- **Développement de liaisons inter-EPCI**
- **Amélioration de la desserte interne aux EPCI**
- **Amélioration de la fiabilité de la desserte** : mise en place de sites propres pour attirer les usagers non captifs (actifs), par exemple au carrefour des 7 Chemins
- **Complémentarité de la desserte Cars du Rhône avec l'offre TER/TCL** (rationalisation de la desserte) et l'ensemble des services de mobilités pour développer l'intermodalité
- **Amélioration de la lisibilité de l'offre** en complémentarité avec les autres réseaux



• Pour la CCVG :

Majeure C10 Un prolongement de la **ligne majeure C10 à Brignais** à demi-fréquence (15'HP / 30-40' HC soit 95 trajets/JOM) : desserte du centre-ville de Brignais, ZA des Ronzières -> rabattement métro B et Bellecour

Standard 120 Une **ligne 120** inchangée à l'exception du terminus Saint Genis, possibilité de cabotage (30-40' HP / 2 AR le midi)

• 2 variantes pour la desserte de **Vourles et Millery** :

Majeure 119 • **Variante 1** : Renfort d'offre **ligne 119** (terminus Saint Genis) : 30' HP / 60' HC (soit 40 trajets/JOM, +17) – Gain ~13-14 min vers Part Dieu et Bellecour , possibilité de cabotage

Standard 17 • **Variante 2** : Remplacement de la ligne **119** par le prolongement des lignes **TCL 17** (60' toute la journée soit 25 trajets/JOM, branche St-Genis 2) vers Vourles (centre-ville et ZA des Plattes) et **18** vers Millery (25' HP / 70' HC soit 54 trajets/JOM), et liaison rabattement Brignais interne CCVG assurée par la ligne **124** (30' HP / 1 AR le midi soit 16 trajets/JOM) – Gain ~ 20 à 22 min vers Part Dieu et Bellecour, soit -7 à -8 min p/r à la variante 1

• Une forte amélioration de la desserte des pôles d'emploi du territoire :

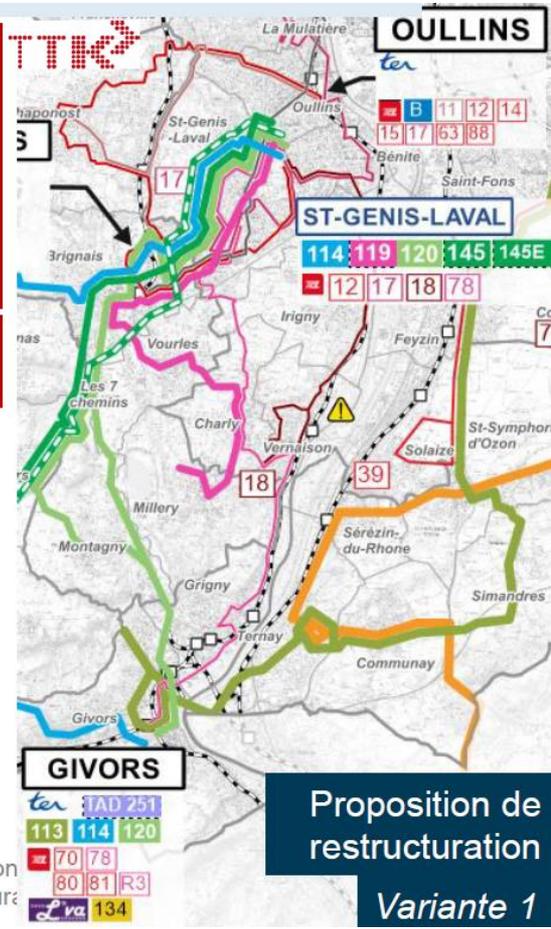
• ZA des Plattes (Vourles) – variante 2 : **ligne standard 17**

Standard 122 Pôles d'emplois de Brignais et Marcy l'Etoile : **TAD dynamique** pour les communes du corridor RD30 ou **ligne standard 122** (30'HP / 1 AR le midi) selon les options

• Liaison vers Feyzin étudiée dans le cadre de l'étude RRS métro B

/!\ Faisabilité terminus à St-Genis HS : Capacité du PEM, possibilité de terminus à Oullins

/!\ Charge de la C10



Proposition restructuration

Proposition de restructuration
Variante 1

• Pour la CCVG :

Majeure
C10

Un prolongement de la **ligne majeure C10 à Brignais** à demi-fréquence (15'HP / 30-40' HC soit 95 trajets/JOM) : desserte du centre-ville de Brignais, ZA des Ronzières -> rabattement métro B et Bellecour

Standard
120

Une **ligne 120** inchangée à l'exception du terminus Saint Genis, possibilité de cabotage (30-40' HP / 2 AR le midi)

• 2 variantes pour la desserte de **Vourles et Millery** :

Majeure
119

• **Variante 1** : Renfort d'offre **ligne 119** (terminus Saint Genis) : 30' HP / 60' HC (soit 40 trajets/JOM, +17) – Gain ~13-14 min vers Part Dieu et Bellecour , possibilité de cabotage

Standard
17

• **Variante 2** : Remplacement de la ligne **119** par le prolongement des lignes **TCL 17** (60' toute la journée soit 25 trajets/JOM, branche St-Genis 2) vers Vourles (centre-ville et ZA des Plattes) et **18** vers Millery (25' HP / 70' HC soit 54 trajets/JOM), et liaison rabattement Brignais interne CCVG assurée par la ligne **124** (30' HP / 1 AR le midi soit 16 trajets/JOM) – Gain ~ 20 à 22 min vers Part Dieu et Bellecour, soit -7 à -8 min p/r à la variante 1

Standard
18

Standard
124

• Une forte amélioration de la desserte des pôles d'emploi du territoire :

• ZA des Plattes (Vourles) – variante 2 : **ligne standard 17**

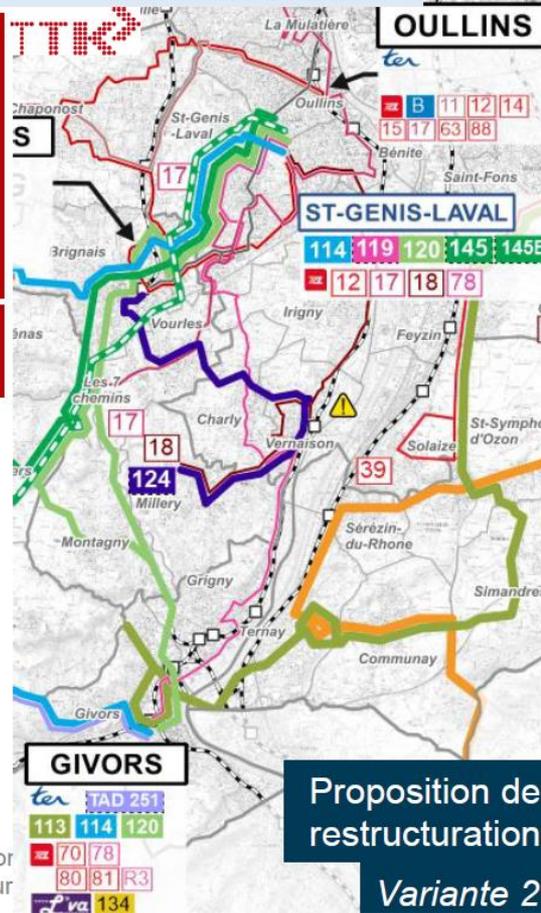
Standard
122

Pôles d'emplois de Brignais et Marcy l'Etoile : **TAD dynamique** pour les communes du corridor RD30 ou **ligne standard 122** (30'HP / 1 AR le midi) selon les options

• Liaison vers Feyzin étudiée dans le cadre de l'étude RRS métro B

/!\ Faisabilité terminus à St-Genis HS : Capacité du PEM, possibilité de terminus à Oullins

/!\ Charge de la C10



Proposition de restructuration Variante 2

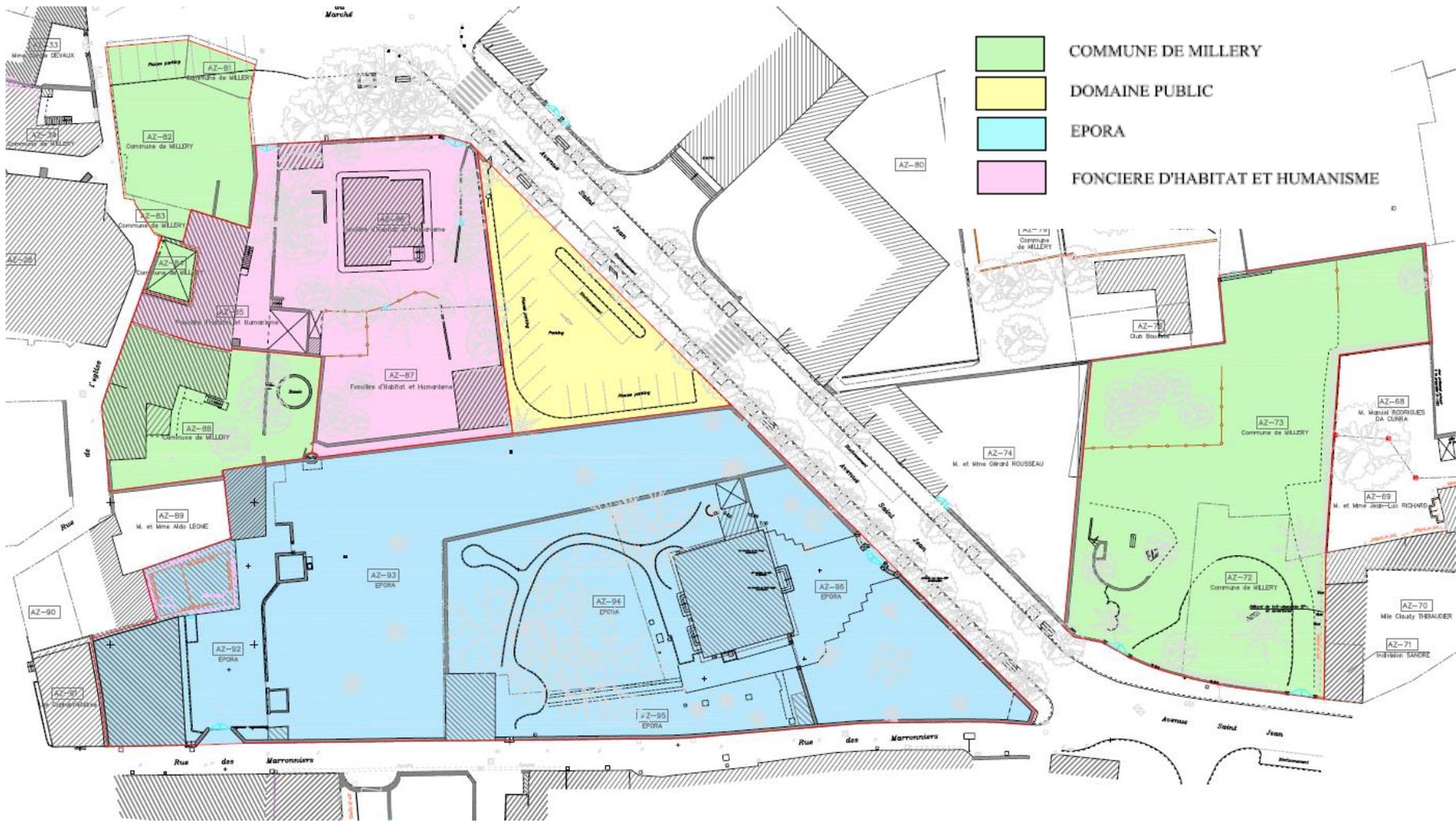
Propositor restructur

➤ Anneau Historique : les mouvements fonciers

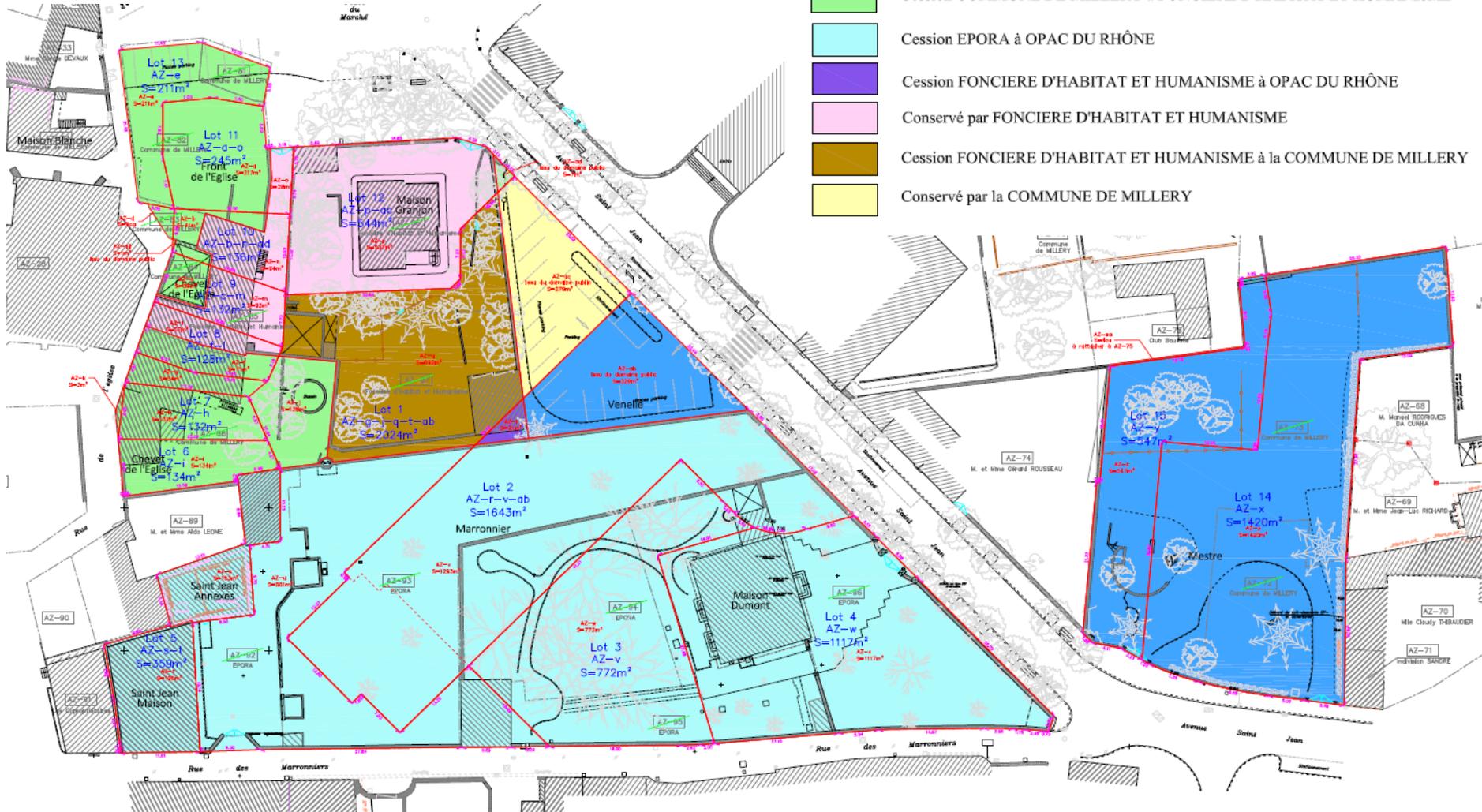
ACTUALITES

- Délivrance des permis de construire fin septembre 2022
- Rédaction des compromis de vente en cours
- Elaboration de la phase PRO du dossier
- Saisine du service des Domaines pour le montage financier du dossier
- Délibération à prendre englobant tous ces enjeux (fonciers, financiers...) pour fin 2022 / début 2023





- Cession COMMUNE DE MILLERY à OPAC DU RHÔNE
- Cession COMMUNE DE MILLERY à FONCIERE D'HABITAT ET HUMANISME
- Cession EPORA à OPAC DU RHÔNE
- Cession FONCIERE D'HABITAT ET HUMANISME à OPAC DU RHÔNE
- Conservé par FONCIERE D'HABITAT ET HUMANISME
- Cession FONCIERE D'HABITAT ET HUMANISME à la COMMUNE DE MILLERY
- Conservé par la COMMUNE DE MILLERY



➤ Transition écologique

Mesdames et Messieurs les membres de la Commission Mobilité, Environnement, Transition Ecologique, Agriculture de la CCVG,

Bonjour,

Comme vous le savez, dans le cadre de la convention SOL/**ALTE69**, la CCVG bénéficie annuellement d'un nombre de jours dédiés à l'organisation d'actions, ateliers, conférences, visites autour des thématiques de la transition écologique.

Afin de pouvoir programmer les actions d'animation et de sensibilisation menées par l'ALTE69, je vous remercie de bien vouloir m'indiquer en retour les actions que vous souhaiteriez organiser en commune pour 2023. Vous pouvez utilement vous inspirer du catalogue des animations **ALTE69** (https://alte69.org/media/filer_public/4a/02/4a02d826-3e98-43d1-8171-3d8f358ec737/catalogue_animations_2021_site-web.pdf).

En vous remerciant par avance pour ces retours qui nous permettrons de structurer l'intervention de l'ALTE69 pour l'année prochaine,

Bien cordialement,

Camille BOURRAT

Responsable

Pôle Aménagement et Développement Territorial

04 72 31 38 96 - 06 12 38 09 54

c.bourrat@cc-valleedugaron.fr



https://alte69.org/media/filer_public/4a/02/4a02d826-3e98-43d1-8171-3d8f358ec737/catalogue_animations_2021_site-web.pdf

➤ Budget : zoom sur les actions à réaliser et montage budgétaire 2023

BUDGET 2023

Rappel des engagements inscrits à la PPI (actualisation à date du 5/12)

TOTAL DE LA PPI + TRAVAUX DIVERS JUSQU'EN 2025 : 6 812 269 €

| Montant HT | RAPPEL 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | TOTAL |
|--|------------------|------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| Programme des travaux, études et acquisitions diverses | 220 000 € | 300 000 € | 250 000 € | 250 000 € | 250 000 € | 1 270 000 € |
| Caserne des pompiers (hors coûts réseaux divers) | 120 000 € | - € | 120 000 € | 120 000 € | | 360 000 € |
| Centrale solaire / acquisition foncière | | 31 203 € | | | | 31 203 € |
| Anneau historique : subventions d'équilibre, travaux parking et création salle St Jean | 192 500 € | | | 612 500 € | 942 000 € | 1 747 000 € |
| City stade | - € | | 20 000 € | 300 000 € | | 320 000 € |
| Programmation bâtiments (Mairie, salle des fêtes et MEJC) | - € | 52 000 € | 170 000 € | 675 000 € | 675 000 € | 1 572 000 € |
| MO SYSEG ; Programme travaux Eau Pluviale, sur la base des premières conclusions de l'étude (avant déduction des subventions et lissage par emprunt) | - € | - € | 279 291 € | - € | 559 000 € | 838 291 € |
| MO CCVG + SIGERLy : Participation espaces publics / espaces verts / éclairage public divers projets voirie | | - € | 185 000 € | 142 000 € | 142 000 € | 469 000 € |
| Restes à réaliser | | 204 775 € | | | | 204 775 € |
| TOTAL | 532 500 € | 587 978 € | 1 024 291 € | 2 099 500 € | 2 568 000 € | 6 812 269 € |

➤ **Budget : zoom sur le budget 2022 : « restes à réaliser »**

projection tableau Excel en séance

➤ Compléments d'informations relatives à la cession du terrain « ex-Jean »

Autorisation de cession du terrain « ex-Jean » porté par l'EPORA pour un montant de 852 500 € (avis de France Domaine : 820 000 €). Prix de revient : environ 900 K€

Programmation définitive :

=>> 20 logements, dont :
 > 820 m² répartis entre 10 logements locatifs aidés, de type collectif,
 > 820 m² répartis entre 10 logements en accession, dont une part affectée au publics seniors, de type individuel Groupé,

=>> Un local d'activité en rez de chaussée du plot de logements collectifs :
 140 m² dédiés à un local petite enfance en rez de chaussée

=>> Un cheminement piéton ouvert au public, en respect des obligations inscrites à l'OAP.

L A M O T T E

LE PROJET

- Immeuble en R+1 de 10 logements sociaux
- 10 maisons individuelles
- Une crèche de 103 m²
- Un local commun de 30 m²

| |
|--|
| 20 LOGEMENTS + 1 CRECHE |
| BATIMENT A - R+1 - logements sociaux -10 LOGEMENTS -1 CRECHE (Rez-de-chaussée) -SDP CRECHE: 103m ² -LOCAL COMMUN: 30m ² |
| MAISONS 01 à 04 - types 3 - SHAB: 68m ² |
| MAISONS 05 à 08 - types 4 - SHAB: 88m ² |
| MAISONS 09 à 10 - type 4 - SHAB: 94m ² |
| SDP TOTALE - SDP: 1723m ² dont 103m ² de crèche + local commun (30m ²) |
| STATIONNEMENTS - 34 places de stationnements |

